

« Prusse pour lui dire que, l'empereur étant pri-
« sonnier, toute cause de guerre devait cesser entre
« la France et l'Allemagne.

« 12 septembre.—Le maréchal convoque au grand
« quartier général du ban Saint-Martin tous les
« maréchaux et tous les généraux de division pour
« leur faire connaître les événements de Sedan et
« de Paris. Le maréchal raconte ce qu'il a appris et
« ce que tout le monde connaissait déjà, et il conclut
« en disant que, dans cette situation, il n'y a plus
« qu'à attendre, sans compromettre l'armée contre
« des forces supérieures; il engage les comman-
« dants de corps d'armée à préparer et à exécuter
« des sorties. Après quelques secondes de silence,
« on parle de la reddition de Sedan, de la résistance
« de Strasbourg, et l'assemblée se sépare. »

Le 13 septembre, une proclamation du général
Coffinières aux habitants de Metz leur fait connaître
ces événements en ces termes :

« On a lu dans un journal allemand, *la Gazette de*
« *la Croix*, les nouvelles les plus tristes sur le sort
« d'une armée française écrasée par le nombre de
« ses adversaires, sous les murs de Sedan, après
« trois jours d'une lutte inégale. Ce journal an-
« nonce également l'établissement d'un nouveau
« gouvernement par les représentants du pays.
« Nous n'avons pas d'autres renseignements sur
« ces événements, mais nous ne pouvons pas non
« plus les démentir... »

« L'armée qui est sous nos murs, et qui a déjà
« fait connaître sa valeur et son héroïsme dans les
« combats de Borny, de Gravelotte et de Servigny,
« ne nous quittera pas. Elle résistera avec nous aux
« ennemis qui nous entourent, et cette résistance
« donnera au gouvernement le temps de créer les
« moyens de sauver la France, de sauver la pa-
« trie. »

Ce même jour, 13 septembre, le maréchal reçoit
le rapport de M. Debains, qui revient des avant-
postes ennemis après une tentative infructueuse
pour sortir du camp retranché. Ce rapport, rédigé
d'après les journaux allemands, donne les détails
les plus circonstanciés sur la captivité de l'empereur,
le départ de l'impératrice, la constitution du
nouveau gouvernement, et annonce la fausse nou-
velle de la capitulation de Strasbourg.

Le 14 septembre, à sept heures du soir, Penne-
tier, brigadier du génie, évadé de Sedan, arrive
avec quatre journaux sur lesquels figurait la liste
des membres du gouvernement de la Défense natio-
nale; ces journaux avaient été remis par M. André,
maire d'Ars, et par le curé de la localité.

M. André l'avait en même temps chargé de trans-
mettre au maréchal Bazaine une copie de la circu-
laire de M. Jules Favre, en date du 6 septembre,
annonçant les résolutions énergiques du nouveau
gouvernement :

« Après les forts, les remparts; après les rem-

« parts, les barricades. Paris peut tenir trois mois
« et vaincre.

« En recevant ce document, dit Penne-
« tier dans sa déposition, le maréchal me fit des observa-
« tions, parce qu'il n'avait pas été mis sous enve-
« loppe. Je lui répondis que je le lui apportais tel
« qu'on me l'avait remis. »

La circulaire du ministre de l'intérieur était pu-
bliée, le 17, par les journaux de Metz.

Le 16 septembre, paraissait l'ordre général n° 9,
ainsi conçu :

« D'après deux journaux français du 7 et du
« 10 septembre apportés au grand quartier général
« par un prisonnier français qui a pu franchir les
« lignes ennemies, l'empereur Napoléon aurait été
« interné en Allemagne après la bataille de Sedan,
« et l'impératrice ainsi que le prince impérial ayant
« quitté Paris, le 4 septembre, un pouvoir exécutif,
« sous le titre de gouvernement de la Défense na-
« tionale, s'est constitué à Paris.

« Les membres qui le composent sont :

« Le général de division Trochu, gouverneur de
« Paris, président.

« Jules Favre, député.

« Garnier-Pagès, député.

« Gambetta, député.

« Crémieux, député.

« E. Arago, député.

« Pelletan, député.

« J. Simon, député.

« E. Picard, député.

« De Kératry, député.

« Ferry, député.

« Rochefort, député.

« Glais-Bizoin, député.

« Généraux, officiers et soldats de l'armée du
« Rhin, nos obligations militaires envers la patrie
« en danger restent les mêmes. Continuons donc à
« la servir avec dévouement et la même énergie en
« défendant son territoire contre l'étranger, l'ordre
« social contre les mauvaises passions. Je suis con-
« vaincu que votre moral, ainsi que vous en avez
« déjà donné tant de preuves, restera à la hauteur
« de toutes les circonstances et que vous ajouterez
« de nouveaux titres à la reconnaissance et à l'ad-
« miration de la France. »

Au moment où le maréchal dictait cet ordre à un
de ses officiers, M. Dehau, sous-chef de bureau au
ministère de la guerre, chargé du service du per-
sonnel à l'armée du Rhin, apprenant que la compo-
sition du nouveau gouvernement allait être portée
à la connaissance des troupes, vint consulter le
maréchal sur l'opportunité de supprimer sur les titres
des nominations provisoires qu'il devait signer les
mots *impérial* et *empereur*. Le maréchal approuva
cette proposition, et, par son ordre, dit M. Dehau
dans sa déposition, « je chargeai M. Aragon d'im-
« primer immédiatement de nouvelles formules de

« brevets sur lesquelles, au mot empereur, avait
« été substitué le mot gouvernement; l'adjectif im-
« périal avait été supprimé, ainsi que le fleuron des
« armes impériales.

« Après un délai excessivement court qui me
« frappa, et que j'évalue à quarante-huit heures au
« plus, le maréchal me donna l'ordre de faire réta-
« blir le fleuron impérial. Je me rendis de suite
« chez M. Aragon, qui suspendit le tirage des bre-
« vets sans vignette. Il m'en avait déjà livré un as-
« sez grand nombre. »

Nous ne nous arrêterons pas à rechercher le mo-
tif de ces variations. Elles sont la conséquence im-
médiate des communications échangées avec l'en-
nemi, comme on l'a fait voir dans les deuxième et
troisième parties du rapport.

Le 23, le général Coffinières communiquait à la
presse de Metz quelques journaux, notamment le
Figaro du 18 et un numéro de *l'Indépendance belge*.

Le 24, M. André, maire d'Ars, envoyait au direc-
teur du *Courrier de la Moselle* cinq nouveaux jour-
naux, deux *Figaro* du 6 et du 8, deux *Indépendance*
belge du 13 et du 16, et un numéro du *Journal des*
Débats du 18.

Ajoutons, pour terminer cette énumération des
renseignements qui sont parvenus à Metz, pendant
la période qui s'est écoulée du 4 septembre au
25 septembre, que, pendant les journées du 23 et
du 24, le maréchal Bazaine avait pu avoir par le sieur
Régnier les nouvelles les plus précises sur la situa-
tion extérieure.

En reprenant la série des nouvelles qui sont par-
venues à la connaissance de l'armée investie, on
reconnait que, le 8 septembre, il n'avait pas encore
été question à Metz du changement de gouverne-
ment.

Les 700 prisonniers arrivés dans la place le 7
n'avaient pas assisté à la fin de la journée de Se-
dan. C'était d'après le dire de l'ennemi qu'ils racon-
taient que l'armée du maréchal de Mac-Mahon avait
capitulé et que l'empereur était prisonnier; à ce mo-
ment, le maréchal Bazaine n'en savait pas davantage.
C'est donc au ministre du gouvernement impérial
qu'il adressait la dépêche chiffrée du 8; aussi donne-
t-il quelques renseignements sur sa situation et sur
ses approvisionnements :

« Nous sommes de nouveau, dit-il, dans le camp
« retranché de Metz, avec peu de ressources en mu-
« nitions d'artillerie de campagne; ni viande, ni
« biscuit, mais du blé pour cinq semaines; enfin,
« un état sanitaire qui n'est pas parfait, la place
« étant encombrée de blessés. »

C'est la reproduction de la dépêche qu'il a déjà
adressée le 1^{er} et le 3 à l'empereur. Il se borne à y
ajouter les renseignements qui lui parviennent de
l'extérieur : « Les Prussiens répandent le bruit que
« Mac-Mahon aurait capitulé et que l'empereur
« serait prisonnier ou renfermé à Sedan. »

Le 10 septembre, M. le capitaine Lejoindre an-
nonce la révolution du 4.

Le 12, le maréchal transmet cette nouvelle à ses
chefs de corps.

Le 14, Penne-
« tier apporte des nouvelles assez au-
« thentiques pour que le maréchal annonce officielle-
« ment à l'armée la constitution et la composition du
« nouveau gouvernement et pour qu'il supprime sur
« les imprimés officiels les insignes impériaux.

C'est donc au ministre du gouvernement de la
Défense nationale qu'il écrit le 15, et à ce nouveau
ministre, qu'il doit nécessairement supposer peu au-
courageant des renseignements contenus dans les dé-
pêches expédiées antérieurement, il se contente
d'écrire en ces termes :

« Il est urgent pour l'armée de savoir ce qui se
« passe à Paris et en France. Nous n'avons aucune
« communication avec l'extérieur, et les bruits les
« plus étranges sont répandus par les prisonniers
« que nous a rendus l'ennemi, qui en propage éga-
« lement de nature alarmante. Il est important pour
« nous de recevoir des instructions et des nou-
« velles. Nous sommes entourés par des forces
« considérables que nous avons vainement essayé
« de percer après deux combats infructueux, le
« 31 août et le 1^{er} septembre. »

Le maréchal voit le sieur Régnier le 23 et le 24
septembre, il lui fait connaître qu'il n'a de vivres
que jusqu'au 18 octobre; que demande-t-il au gou-
vernement de la Défense nationale, lorsqu'il lui
écrit le 25? Encore des instructions et des nou-
velles, car c'est un duplicata de la dépêche du 15 qui
est remis au paysan de Donchery, sans doute pour
que cet émissaire, qui est venu offrir ses services,
ne puisse pas dire au dehors que le maréchal Ba-
zaine refuse de communiquer avec le gouverne-
ment.

Ainsi, encore à la date du 25 septembre, le maré-
chal qui, par un ordre du jour officiel, a fait connai-
tre à son armée les noms des membres du gouverne-
ment de la Défense nationale, écrit au ministre qu'il
n'a d'autres renseignements que les bruits vagues et
alarmants répandus par l'ennemi. Il fixe au sieur
Régnier la date de la fatale échéance qui le mettra
à la merci du vainqueur, et écrivant au ministre, il
ne lui fait pas connaître quelle peut être la durée de
sa résistance, il ne lui demande même pas des vi-
vres. Il semble que, certain de voir aboutir les in-
trigues politiques dans lesquelles il s'est engagé, il
craint de provoquer quelque résolution désespérée
qui les entrave.

A partir du 25 septembre, le maréchal n'essaye
même plus de communiquer avec l'extérieur. Ce
n'est que le 21 octobre, le lendemain du départ du
général Boyer pour Hastings, qu'il adresse à Tours
sa dépêche n° 15, pour annoncer que sous peu la
famine le forcera à prendre un parti dans l'intérêt
de la France et de son armée.

En résumé, tandis que le maréchal prétend avoir fait tous ses efforts pour se mettre en relations avec le gouvernement de la Défense nationale, son registre de correspondance constate qu'il s'est borné à envoyer à deux reprises, le 15 et le 25 septembre, une seule dépêche dont les termes mêmes sont en opposition formelle avec cette assertion. On ne saurait, en effet, considérer comme une communication sérieuse un message dans lequel un commandant d'armée feint d'ignorer ce qu'il sait, et se borne à demander des instructions et des nouvelles.

Recherchons maintenant les moyens que le maréchal eut sous la main pour communiquer avec l'intérieur.

Beaucoup de gens ont pu, à toute époque du blocus, traverser les lignes ennemies pour rentrer à Metz et sortir par les divers points du cercle d'investissement occupés par l'armée allemande, malgré la surveillance rigoureuse de ses avant-postes.

D'après les dépositions des émissaires, il semble que cette surveillance s'est exercée avec moins de sévérité sur la rive droite de la Moselle; toutefois, le canal souterrain des eaux de Gorze, dont les débouchés n'ont été gardés par l'ennemi qu'à partir du 25 septembre, a donné des facilités toutes particulières pour aller de Metz à Jussy et à Ars, et pour communiquer de là avec l'intérieur de la France. Pour montrer la situation dans son véritable jour, il suffit de parcourir rapidement les dépositions des témoins que l'instruction a pu entendre à ce sujet.

Dans la première période de l'investissement, les communications entre Metz et les villages occupés par l'ennemi n'ont pas été sévèrement interceptées.

Le 22 août, MM. de Vville et Jeandelize, ce dernier accompagné de sa servante, déclarent s'être rendus de Vaux à Metz sans avoir rencontré un Prussien.

Le 23 août, Lallouette, Michaut, ses deux sœurs et une servante, faisaient le même trajet, sous la conduite de Macherez, qui s'était muni du laissez-passer délivré à un pourvoyeur de l'armée prussienne, pour se rendre de Vaux à Pont-à-Mousson. Ces témoins franchissent les lignes prussiennes sans difficulté, et entrent dans Metz, sans que personne y prenne garde, quoiqu'ils n'aient pas de vivres avec eux.

Le 25 août, M^{lles} Mauts et Dopfer quittent Vaux, franchissent également les lignes ennemies, en passant par les jardins, et viennent rendre compte à Metz des mouvements de l'armée allemande.

Le 28 août, Hubert Mangin, accompagné de son beau-frère Boulanger et du batelier Mangin, partent de Vaux entre quatre et cinq heures du soir. De Vaux à Jussy, ils suivent la route sans être inquiétés par les Prussiens; à Jussy, ils prennent par les vignes, et arrivent à Metz sans difficulté.

Le même jour, Pierre va de Vaux à Metz par la route, pour voir sa famille.

Le 2 septembre, il veut rentrer à Vaux, mais il

est arrêté à Sainte-Ruffine, par un avant-poste français.

Le 8 septembre, il fait une nouvelle tentative, mais, au lieu de suivre la route aux environs de Sainte-Ruffine, il s'engage dans les vignes, où il rencontre une sentinelle ennemie qui lui fait rebrousser chemin. Il prend un autre sentier et rentre à Vaux sans autre incident.

Le 30 août, la femme Guépratte va de Metz à Vaux rejoindre son mari, qui était déjà sorti, le 20, de la place investie.

A partir du 1^{er} septembre, on doit avoir recours à plus de précautions.

Le 2 septembre, Esselin (Jean), garde champêtre à Jussy, fait sauter les parties latérales qui, à Sainte-Ruffine, donnent accès dans la conduite des eaux de Gorze.

Les 9, 10, 11 et 12 septembre, Esselin fait rentrer à Metz, par cette voie, des soldats échappés de Sedan qui lui sont adressés par M. André, maire d'Ars. Il fait évader de la même manière un officier que lui envoie également ce magistrat.

Le 14 septembre, le brigadier du génie Pennefier, porteur des journaux et des documents qui lui ont été confiés par M. André, arrive à Metz en passant à travers champs.

Le 17 septembre, le sous-officier de cuirassiers Delamarre, blessé le 16 août et tombé aux mains de l'ennemi, réussit dans la même tentative. Il vient rendre compte au maréchal Bazaine des positions occupées par l'armée allemande et des nouvelles de l'intérieur données par les journaux français qui lui ont été communiqués.

Le 21 septembre, le lieutenant de grenadiers de la garde Archambeau, blessé à la bataille de Gravelotte, rentre à Metz par le canal souterrain des eaux de Gorze.

« Je me fis délivrer, dit le témoin, sous le nom de Claude Bernard, un laissez-passer pour aller d'Ars à Jussy. Guidé par les habitants de Jussy, je pus, avec leur aide, pénétrer par un regard de l'aqueduc. J'ai voyagé dans ce canal souterrain, sur une longueur d'un kilomètre environ, et suis venu sortir à Sainte-Ruffine, occupée par les Français. »

Cet officier vient immédiatement rendre compte au maréchal de son arrivée; il lui donne des détails intéressants sur les positions occupées par l'ennemi, dont il croit qu'on exagère le nombre, et sur ses batteries armées de canons simulés.

« Le maréchal me demande ensuite, continue le témoin, comment j'avais pu arriver à Metz. Lui ayant fait connaître que c'était par l'aqueduc des eaux de Gorze, le maréchal dit alors : « J'avais donné des ordres pour faire sauter ce conduit. »

« Par la voie de l'aqueduc, ajoute le lieutenant Archambeau en terminant sa déposition, il eût été facile de communiquer avec la France, sur tout le jour de mon arrivée, puisque j'avais un

« laisser-passer valable pour toute la journée pour circuler de Jussy à Ars. Du reste, il me semble que c'était chose convenue, car on me demanda des renseignements très-précis sur l'itinéraire que j'avais suivi, sur les précautions qu'il était nécessaire de garder, etc. Je me trompai au sujet du cas que l'on ferait de mes instructions, car le laisser-passer que je déposai à l'état-major n'a pas été employé, et je le remets pour être annexé à ma déposition. »

Le 22 septembre, Georgin (Théodore) quitte Metz pour rentrer à Vaux avec son frère Jules et Halanzy.

Quelques jours après, il fait évader par cette même voie un officier prisonnier.

Il a également servi de guide à deux officiers qui sont rentrés à Metz par les vignes, peu de temps avant la capitulation.

Halanzy qui, le 28 août, a quitté Jussy pour ne pas travailler aux ouvrages de l'ennemi, confirme la déposition de Georgin en ce qui concerne leur passage par l'aqueduc, du 22 septembre. Il ajoute qu'il était facile de se rendre de Jussy à Nancy avec un sauf-conduit que l'autorité militaire allemande délivrait facilement.

Le 23 septembre, Labbé (Paul) père part de Jussy vers quatre heures du soir et arrive sans accident à Longeville en suivant le conduit souterrain des eaux de Gorze. Le lendemain matin, il entre à Metz et revient le même jour à Jussy, par la même voie, avec son fils.

Le 24 septembre, Marie Guépratte (femme Martin) conduit deux jeunes soldats évadés à l'entrée de la galerie, où ils peuvent pénétrer sans être aperçus par l'ennemi. Un de ces militaires lui ayant dit qu'il avait dans ses souliers des lettres pour les principaux chefs de l'armée, elle l'engage à les retirer de ses chaussures avant d'entrer dans le canal, où il doit marcher dans l'eau. Ce jeune homme le fait en sa présence et elle constate qu'il est porteur de cinq ou six lettres de format ordinaire.

A deux reprises, le 26 septembre et vers la fin du blocus, la femme Martin sert de guide à des prisonniers évadés qui, ne pouvant plus faire usage de la communication souterraine, interceptée le 25 septembre, ont cherché à franchir les lignes ennemies à travers champs.

Madeleine Demange (femme Rollin), que son mari a laissée à Metz, le 1^{er} septembre, pour rentrer à Jussy, le rejoint le 28 par l'aqueduc, accompagnée par Louis Martin. Cet homme, aujourd'hui décédé, lui raconte chemin faisant qu'il est allé plusieurs fois de Jussy à Ars avec des saufs-conduits prussiens, et qu'il en a rapporté des journaux allemands pour le commandant Arnous-Rivière.

« Ce même jour vers cinq heures, ajoute le témoin, le passage souterrain fut interdit parce que Mangin, le batelier, s'y fit prendre. Cependant bien des personnes sont encore allées à

« Metz et en sont revenues, après cette époque, mais en passant par les vignes. »

Mangin, le batelier, confirme en ce qui le concerne la déposition de la femme Martin.

Ce témoin s'est rendu plusieurs fois à Metz pendant le blocus pour porter des vivres à ses enfants, qui se trouvaient dans la place.

Il y est allé le 23 et le 24 août sans éprouver aucune difficulté, ni à l'aller ni au retour. Le 28 août, il s'est encore rendu de Vaux à Metz, par la grande route, avec un panier de vivres au bras, sans que personne lui ait rien dit. Il est resté huit jours à Metz, et lorsqu'il a voulu revenir chez lui, le poste français s'est opposé à son passage; mais grâce à l'intervention du garde champêtre de Sainte-Ruffine, il a pu forcer la consigne.

Le 25 septembre il veut faire un nouveau voyage à Metz, en prenant l'aqueduc des eaux de Gorze, comme beaucoup de gens le faisaient tous les jours. Il y pénètre par l'ouverture située entre Vaux et Jussy, mais une fois dans la galerie, au lieu de tourner à droite pour se diriger vers Metz, il prend la gauche et vient sortir à Vaux, où il est arrêté par l'ennemi; conduit à Ars, il est jugé et envoyé à Mayence, où on le retient prisonnier jusqu'au 25 février 1871.

Ce témoin est allé plusieurs fois de Vaux à Nancy, et déclare qu'il était très-facile d'obtenir à Vaux, de l'autorité prussienne, des laissez-passer pour toutes les directions.

La mésaventure du batelier Mangin met un terme aux excursions souterraines des habitants de Jussy et de Vaux. Cependant, comme le dit Madeleine Demange dans sa déposition, ils ne renoncèrent pas pour cela à aller à Metz et continuèrent à communiquer avec la place investie en franchissant les lignes à travers champs. Ce fait s'est renouvelé souvent; ainsi, le sieur Georgin, sorti le 22 septembre avec Halanzy et son frère Théodore, rentre à Metz par les vignes, le 21 octobre, et revient à Jussy le lendemain, de la même manière, avec son frère Antoine.

On trouve la confirmation de la fréquence de ces communications dans les archives de l'état-major, registre de la première section (renseignements), et dans les dépositions du général Coffinières, du commandant Samuel et du lieutenant Charet; ces témoins déclarent que, pendant toute la durée du blocus, les émissaires du grand quartier général ont pu journellement forcer la ligne d'investissement et entrer dans le camp ennemi. L'instruction n'a retrouvé qu'un petit nombre de ces agents, mais ceux qu'elle a pu entendre s'accordent à dire que la partie délicate de leur mission était le passage des avant-postes, et qu'une fois dans le camp ennemi, ils auraient pu aller avec la plus grande facilité partout où on les aurait envoyés.

Les dépositions de ces témoins donnent une idée de la facilité que les émissaires de l'état-major gé-

néral auraient eue, s'ils en avaient été chargés, à mettre le commandant en chef de l'armée du Rhin en relations directes avec le gouvernement de la Défense nationale.

Mouth, aujourd'hui sous-lieutenant de cavalerie, part de Metz le 25 août, envoyé en mission du côté de Forbach. Il arrive jusqu'à Boulay, parcourt les campements ennemis de la rive droite et revient le 1^{er} septembre à Metz, où il rend compte au maréchal des renseignements qu'il a pu recueillir.

Peu de temps après, il est de nouveau envoyé en reconnaissance, et réussit à pénétrer dans le camp ennemi, où il reste jusqu'à la fin du blocus sans pouvoir rentrer à Metz.

Tingry déclare avoir été chargé de traverser quatre fois les lignes de l'ennemi pour en connaître les positions à Sainte-Barbe, à Courcelles, à la côte Sainte-Blaise. Il aurait reçu une cinquième mission du lieutenant Charet, celle d'aller chercher à Jussy le sieur Macherez, que le maréchal, au dire du témoin, *voulait voir à tout prix*. Il fut fait prisonnier, parvint à s'échapper et rentra à Metz.

Altenburger est arrivé à Metz, le 18 août, avec une dépêche du commandant supérieur de Bitcher pour le général Coffinières. Il ne peut préciser le nombre de ses sorties, mais il est certain d'avoir été envoyé en mission le 30 août, le 9 et le 20 septembre. Il a d'ailleurs été très-souvent envoyé au dehors, par le général Jarras et par le commandant Samuel. Dans une de ses courses il est arrivé à deux kilomètres de Thionville, et a fait connaître en rentrant que l'armée allemande accentuait un mouvement bien prononcé vers Sedan.

Crusem fait pour son compte un premier essai de sortie au commencement de septembre et arrive à Jouy, d'où il rapporte du sel.

Peu de temps après, il est envoyé en reconnaissance par le lieutenant Charet. Il parcourt tous les villages de la rive droite de la Moselle occupés par l'ennemi, et rentre à Metz quelques jours après avec des renseignements très-détaillés sur les positions de l'armée allemande, et un journal qu'il s'est procuré en chemin.

Le 5 octobre, on le charge d'aller porter une dépêche à Thionville. Malgré son laisser-passer, il éprouve de grandes difficultés aux avant-postes français, dont les menaces le forcent à se sauver sans précautions à travers champs.

Il cherche un refuge à Saint-Remy et tombe, en franchissant un mur de clôture, sur quelques soldats français qui le font prisonnier.

Relâché le 17 octobre, après quelques jours d'une dure captivité, il va à Boulay, de là à Luxembourg, où les nouvelles qu'il apporte sont fort mal accueillies. Le 21 octobre, il repart pour Metz avec deux journaux français et réussit à rentrer dans la place le 27.

Enfin le sieur Ehrmann, dit Nabor, fit pour des

intérêts privés trois voyages de Saint-Avold à Metz, le 26 août, le 4 et le 13 septembre.

Nous n'insisterons pas davantage sur les témoignages recueillis par l'instruction au sujet de la possibilité de franchir les lignes ennemies; il suffit d'ailleurs d'ouvrir le registre des renseignements tenu à l'état-major général pour constater que ses agents ont pu journalièrement pénétrer dans le camp ennemi et rapporter à Metz des nouvelles du dehors. Il suffisait de les diriger vers l'intérieur du pays pour se mettre en relation avec le gouvernement de la Défense nationale.

Un autre mode de communications s'offrait d'ailleurs au maréchal. Dès le 2 septembre, M. Jeannel, pharmacien en chef des ambulances, obtenait du général Jarras l'autorisation de construire et de lancer un nombre illimité de petits aérostats destinés à emporter des correspondances.

« Du 5 au 15 septembre, écrit M. Jeannel dans le rapport qu'il adressait le 4 janvier 1871 au ministre de la guerre, j'ai envoyé quatorze de ces petits ballons qui ont emporté en tout trois mille dépêches; sur ce nombre, d'après des renseignements certains, sept au moins ont porté à destination les lettres dont ils étaient chargés.

A partir du 15 septembre, un service régulier de ballons-poste était organisé par les soins du génie militaire. Un ordre du maréchal en date du 13 en informe les troupes et donne des instructions de détail pour ce mode de correspondance. Un premier ballon était lancé le 16 septembre, emportant environ huit mille billets, et jusque vers le milieu d'octobre, les correspondances privées furent expédiées de Metz par cette voie.

Plusieurs de ces ballons ont été recueillis sur divers points du territoire et on a constaté avec étonnement qu'il ne s'y trouvait aucune dépêche du commandant en chef de l'armée. Le maréchal Bazaine reconnaît en effet qu'il n'a pas utilisé ce mode de communication.

« On ne pouvait, dit-il, envoyer des dépêches réellement officielles par une voie aussi peu sûre. »

L'instruction prend acte de cette déclaration en faisant observer qu'une dépêche chiffrée pouvait sans inconvénient tomber entre les mains de l'ennemi.

En résumé, l'instruction constate qu'on pouvait déjouer la surveillance des troupes d'investissement, et que le maréchal a même eu, pour communiquer avec l'extérieur, des facilités tout exceptionnelles.

M. André, maire d'Ars, en lui envoyant Pennetier, lui indique qu'il est prêt à lui servir d'intermédiaire. Le maréchal ne répond pas, et M. André en conclut que son concours est inutile.

Le maréchal peut jusqu'au 25 septembre disposer d'un canal souterrain qui le met facilement et sûrement en communication avec l'extérieur. Il l'a su ;

L'instruction constate qu'il n'a pas jugé utile de s'en servir.

Le lieutenant Archambeau, rentré à Metz par cette voie, apporte un laisser-passer de l'autorité allemande qui permet de circuler librement au milieu du camp ennemi. Ce laisser-passer n'est pas utilisé.

Chaque jour des agents secrets sortent du camp retranché; deux fois seulement, le 15 et le 25 septembre, le maréchal essaye de faire parvenir un message insignifiant au gouvernement de la Défense nationale. Enfin un service régulier de ballons-poste fonctionne pendant plus d'un mois sous les yeux du maréchal et par son ordre, sans qu'il essaye d'en faire usage.

De cet ensemble de faits, il résulte que le maréchal a connu en temps utile la ferme volonté du pays de résister à l'invasion, mais que tout en proclamant officiellement la constitution du nouveau gouvernement, il n'a pas voulu s'associer à ses efforts.

Continuant après le 4 septembre le rôle indépendant qu'il s'était déjà attribué vis-à-vis de l'empereur, il a poursuivi sans jamais varier cette politique toute personnelle que l'ennemi s'empressa d'exploiter en flattant son orgueil et en feignant d'entrer dans ses vues.

CHAPITRE X

Communications du gouvernement de la Défense nationale avec le maréchal Bazaine.

Les dépositions de M. le général Le Flô, de MM. Gambetta, Tachard et de Kératry font connaître les nombreux efforts tentés par le gouvernement de la Défense nationale pour se mettre en relations avec le maréchal.

Le général Le Flô déclare que dès les premiers jours de son entrée au ministère, qui eut lieu le 6 septembre, il s'occupa de faire connaître à Metz la constitution du nouveau gouvernement, et de notifier au maréchal Bazaine sa propre nomination. Parmi les émissaires qu'il a expédiés directement, le général cite un sieur Jacob, sur la déposition duquel nous reviendrons plus loin.

D'autres dépêches, envoyées dans le même but, ont été confiées par le ministre à M. de Kératry qui, en sa qualité de préfet de police, disposait d'agents très-sûrs. Le général Le Flô affirme qu'il n'a d'ailleurs négligé aucune occasion de faire parvenir au maréchal Bazaine des renseignements sur la situation politique et militaire de la France, mais il n'a pas la certitude que ses dépêches soient arrivées.

« Cette absence de nouvelles et le silence du maréchal, ajoute le général Le Flô dans sa déposition, étaient devenus pour moi un sujet de vagues et graves inquiétudes, qui s'accrurent encore lorsque parvint à Paris, peu de jours

« avant l'investissement, l'avant-veille peut-être, la nouvelle officielle qu'un ballon, parti de Metz et tombé dans les environs de Toul, je crois, contenant plus de 6,000 lettres, ne donnait aucune information sur la situation de notre armée et ne renfermait pas un seul mot du maréchal Bazaine.

« A mes angoisses patriotiques se joignait une mortelle inquiétude: mon fils, capitaine au 66^e de ligne, était dans Metz; j'adressai sur-le-champ une dépêche au sous-préfet qui avait donné la nouvelle, pour le prier de s'assurer personnellement si parmi les 6,000 lettres il ne s'en trouvait réellement aucune pour moi, soit de mon fils, soit du maréchal Bazaine. La réponse du sous-préfet fut catégorique: « J'ai lu moi-même, écrit-il, toutes les lettres, plus de 6,000; il ne s'y trouve pas un mot à l'adresse du ministre de la guerre: ni du maréchal, ni de son fils. »

« Pour ce qui me concerne et comme ministre de l'intérieur, a dit M. Gambetta dans le cours de l'instruction, j'ai envoyé, pendant le temps que je suis resté à Paris, divers émissaires des deux sexes, auxquels j'avais confié une lettre manuscrite pour le maréchal Bazaine, et la collection des décisions officielles prises par le gouvernement depuis le 4 septembre. Je vous représente copie d'une de ces lettres manuscrites remises au sieur Lebas, qui parlait parfaitement bien l'allemand et qui était comédien de profession :

« 23 septembre.

« Monsieur le maréchal,

« Je confie cette lettre à un émissaire qui se propose de traverser les lignes ennemies et de pénétrer jusqu'à vous par la Belgique et le Luxembourg. M. Lebas se fait fort de rentrer à Paris à bref délai, et de rapporter de vos nouvelles. Je n'ai pas besoin de vous dire quel prix nous attachons au succès de cette entreprise. Depuis le 4 septembre, Paris est debout et en haleine, décidé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité; chaque jour il donne de nouvelles preuves de ses mâles intentions, mais, pour briser le cercle qui l'étreint, Paris compte sur l'armée de Metz et sur celui qu'on a pu justement appeler le glorieux Bazaine.

« Le ministre de l'intérieur,

« Signé: LÉON GAMBETTA. »

« Ces tentatives ont été répétées par moi en vain jusqu'au jour de la catastrophe. J'avais spécialement chargé M. Testelin, préfet et commissaire du département du Nord, le préfet de Mézières, les sous-préfets de Neufchâteau, et M. Tachard, notre ministre à Bruxelles, de multiplier les émissaires dans la direction de Metz pour aller porter au maréchal Bazaine des nou-